



N° 1029
NOVEMBRE
2021

Le PG CATM

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc



© Dorothée Souchères

La FNCPPG-CATM a commémoré le 44^{ème} anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu d'Afrique du Nord à Notre-Dame de Lorette, sur la colline d'Ablain-Saint-Nazaire, où reposent pour l'éternité plus de 42 000 soldats morts pendant la Première Guerre mondiale sur le front de l'Artois et des Flandres françaises et belges.

[The lower portion of the page contains a dense grid of small, illegible text, likely representing a list of names or detailed commemorative text.]

Concours 2020/2021 des Petits Artistes de la Mémoire

Le jury présidé par Madame Véronique PEAUCELLE-DELELIS, Directrice générale de l'ONACVG s'est réuni le 28 septembre 2021, salle Gouraud, aux Invalides. La FNCPG-CATM était représentée par Paulette Chovelon.

Le concours des Petits artistes de la Mémoire s'adresse aux classes de CM1/CM2, la Grande Guerre vue par les enfants, il existe depuis l'année 2006 et pour cette édition 2020/2021, 24 académies étaient représentées. Il s'agit de s'approprier l'histoire du conflit par l'élaboration d'une production artistique sur l'itinéraire d'un poilu sur le front.

Les lauréats sont :

1^{er} prix : Pierre Marie Josselin, école Saint-Joseph (Neuillac, Morbihan), classe de CM1-CM2 de Emmanuelle Jehanno.

2^{ème} prix : Le poilu André Raymond et le soldat allemand Karl Fisher dans la Grande Guerre, école du Colombier (Manosque, Alpes-de-Haute-Provence), classe de CM1/CM2 de Géraldine Lucca.

3^{ème} prix : Moi, Maurice Rousseau, école Arc-en-ciel (Saint-Germainmont, Ardennes), classe de CM1/CM2 de Audrey Begoux.

Mention numérique : Joseph Corteggiani, de Zitamboli à Salonique, école René Subissi (Bastia, Haute Corse), classe de CM1/CM2 de Dominique Derporto.

Mention artistique : Joseph Ducret, école Les vertes campagnes (Gex, Ain), classe de CM2 de Christel Besson Brabant.

Mention pédagogique : Quand je suis mort pour la France, école Jean Vilar (Villejuif, Val-de-Marne), classe de CM2 de Delphine Alberto.

De par l'élan que la 16^{ème} édition semble susciter, avec 51 inscriptions à ce jour dont 23 primo-inscrits, il est tout à fait probable que les classes – avec le soutien de nos associations et celui de l'ONACVG – nous proposent prochainement des productions de grande qualité pédagogique et artistique.

<https://www.onac-vg.fr/les-petits-artistes-de-la-memoire>



SOMMAIRE

NOVEMBRE
2021

- UNE – Notre-Dame de Lorette
- 2 – Petits Artistes de la Mémoire
- 3 – Editorial de Serge Aufrédou /
Message du 5 décembre
- 4 – 5 – le 16 octobre à Lorette
- 6 – 7 – Dans les départements
- 8 – 9 – Port-Vendres/ SOLDIS
- 10 – Hubert Germain
- 11 – 12 – Pages publicitaires
- 13 – 14 – Les Malgré-Nous
- 15 – Note de lecture / Mots croisés
- 16 – Page CARAC



Congrès national

Notre Fédération
tiendra son 60^{ème} congrès national
à Paris Bercy
dans les salons de l'Aveyron
du mercredi 24 au
jeudi 25 novembre 2021.

EDITORIAL

DE SERGE AUFFREDOU

*2022, il y aura
soixante années*



1962 – 2022 – soixante ans se sont écoulés, l'année 2022 marquera le 60^{ème} anniversaire de la fin de la guerre en Algérie.

Histoire d'une période qui, pour beaucoup d'entre nous, occulta notre jeunesse, celle de nos vingt ans, que nous avons vécue dans les Aurès, la Kabylie, le Sahara et en d'autres lieux là-bas en Algérie.

Voici soixante ans, les combats et leurs cortèges de deuils et de souffrances se déroulaient sur cette terre d'AFRIQUE DU NORD, mystérieuse et attachante pour ces Soldats du contingent qui, dans leur immense majorité, n'avaient jamais quitté la Métropole.

Souvenons nous lors du rapatriement des corps de nos morts en Algérie vers la métropole que les familles étaient informées par la «Gendarmerie ou monsieur le Maire de la Commune» ; les obsèques étaient célébrées sans honneur officiel de la Nation.

Nous étions appelés sous les drapeaux pour du maintien et rétablissement de l'ordre, et que nous étions dans les départements français.

Nous nous recueillons aujourd'hui dans l'impérissable souvenir de tous ceux des nôtres qui sont morts pour servir la France,

nos 27 500 camarades et 1 millier de disparus qui ont laissé leur vie, là-bas de l'autre côté de la Méditerranée. Plusieurs milliers de blessés meurtris dans leur chair et âme.

Leur sacrifice doit nous servir à rappeler combien la Paix est fragile et combien elle doit être protégée, confortée et défendue contre l'intolérance, le racisme et toutes idéologies pernicieuses qui portent en eux les germes d'une violence indigne de la conscience universelle.

Faisons en sorte que la mort qui les a fauchés en pleine jeunesse puisse, comme la graine qui meurt produit des fruits nouveaux, transmettre un message plus fraternel et en Paix.

Retrouvons nous à chaque commémoration afin de venir nous incliner devant la douleur des familles meurtries et de les assurer de notre compassion et notre profonde solidarité d'espérance qui nous imposent de bâtir, ensemble, un monde meilleur plus juste, plus solidaire.

Serge AUFFREDOU
Secrétaire Général

Fédération Nationale des anciens Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

5 DECEMBRE 2021

Chaque année le 5 décembre, les anciens combattants en Afrique du Nord se recueillent dans le souvenir de tous leurs camarades « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats en Tunisie et au Maroc.

Cet hommage national rendu dans nos villes et nos villages est chargé de tant de souvenirs pour notre génération. Il est aussi, la signification profonde d'une reconnaissance à l'égard de tous ceux qui au fil du temps et de notre Histoire ont servi la France, une France éprise de liberté et de paix.

La présence attentive et interrogative de la jeunesse à l'ensemble de ces cérémonies, les initiatives prises par les professeurs dans les écoles, les collèges ou les lycées souvent sous forme de travaux pratiques laissent bien augurer de l'ancrage dans notre mémoire collective de ces périodes bouleversantes de notre Histoire.

En ce 5 décembre 2021, nous exprimons la peine d'une génération

blessée et meurtrie par la mort de ces glorieux combattants, fauchés là-bas, de l'autre côté de la Méditerranée.

Nous avons traversé cette période angoissante où se mêlaient la peur et la raison. Elle marquait pour beaucoup d'entre nous, le temps de l'éloignement et de la séparation d'êtres chers. Loin de nos villes et de nos villages, au-delà de nos différences, solidaires dans l'épreuve, nous étions au coude à coude: rappelés, appelés, militaires de carrière, harkis, pour remplir notre devoir comme nous le demandait notre Pays.

Par notre démarche associative, par la présence de nos drapeaux, nous entendons au-delà de l'hommage à cet ami tombé à nos côtés, offrir dans ce monde toujours aussi tourmenté, aux hommes et aux femmes de bonne volonté, un message d'espoir, de fraternité et de paix.

Aussi, notre mission est de ne jamais renoncer à cet impérieux devoir de mémoire.



PÈLERINAGE À NOTRE-DAME DE LORETTE

*Nous avons commémoré
le 16 octobre 1977*

Plus de 150 porte-drapeaux ont répondu à l'appel de la Fédération, pour la cérémonie annuelle de commémoration de l'inhumation du soldat inconnu d'Afrique du Nord dans la nécropole de Notre-Dame de Lorette.

Cérémonie émouvante sous la houlette de l'association départementale du Pas-de-Calais. De nombreux participants venus de loin pour certains se sont recueillis comme chaque année et ont déposé une gerbe.



Accueil de Charles Deregnacourt, secrétaire général de l'ADCPG-CATM du Pas-de-Calais, responsable du protocole.

La situation sanitaire s'étant améliorée, nous allons essayer de reprendre le cours normal de nos activités et plus particulièrement celles liées au devoir de mémoire, comme celle du 16 octobre entre autres.

Nous commémorons cette année le 44ème anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu mort pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie qui repose auprès de ses glorieux aînés de 14/18, 39/45 et d'Indochine.

Cette cérémonie est coprésidée par Monsieur Jean-François Raffy, sous-préfet de Lens, représentant Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais et Monsieur Hubert Chazeau, président national de la FNCPG-CATM, en présence de Monsieur Eric Sevin, maire d'Ablain Saint-Nazaire, du commandant Leriche, délégué militaire départemental, du commandant Sébastien Delage du groupement de gendarmerie du Pas-de-Calais, de Madame Fanny Bourdet directrice départementale de l'ONACVG du Pas-de-Calais, de Monsieur le Chanoine Jean-Marie Reverse représentant Monseigneur l'évêque d'Arras, de Monsieur Pierre Bellet, membre d'honneur de la FNCPG-CATM et président de l'ADCPG-CATM de l'ex-Seine et Oise, de Monsieur Jean-Claude Tonnerre représentant Monsieur Albert Decoin président de l'ADCPG-CATM du Pas-de-Calais, de Monsieur Alain Michel, président de la garde d'Honneur, et des autorités civiles et militaires du département et d'autres plus éloignées.



Allocution du président Hubert Chazeau

Monsieur le préfet,
Monsieur le Maire,
Madame la Directrice de l'ODAC,
Monsieur le Délégué Militaire,
Mesdames Messieurs les Elus,
Mesdames, Messieurs, chers camarades,

Aujourd'hui 16 Octobre 2021 nous célébrons avec ferveur le 44ème anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu mort pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats d'Afrique du Nord. Il repose pour toujours aux côtés de ses glorieux aînés des guerres précédentes en cette nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette, située ici sur les monts d'Artois où périrent des dizaines de milliers de soldats.

Nous sommes certes moins nombreux que le 16 Octobre 1977 la pandémie du Covid nous imposant des consignes sanitaires ne facilitant pas les regroupements, mais aussi à cause des années qui annoncent la disparition de la troisième génération du feu.

Malgré cela nous restons déterminés à faire perdurer cette cérémonie en reconnaissance et en la mémoire de nos camarades tombés au champ d'honneur de l'autre côté de la Méditerranée.

Appelés du contingent, militaires de carrière, membres des forces supplétives, Harkis, forces de l'ordre, tous servirent la république avec courage, abnégation et loyauté en toutes circonstances.

N'oublions pas non plus que le cessez-le-feu n'a pas apporté l'apaisement espéré. Pour fuir les massacres et règlements de compte, c'est dans la hâte que des milliers de Pieds Noirs et de Harkis durent quitter l'Algérie pour la métropole, brutalement arrachés à

leur terre natale, et pas toujours bien accueillis en France. Toutes les victimes de ces cruelles années méritent de trouver leur place dans notre mémoire nationale.

Nos pensées et les prières œcuméniques iront vers tous ceux qui sont morts au combat, ou disparus, ou prisonniers, mais aussi vers leurs familles, leurs proches, leurs frères d'armes dans un espoir de Paix.

La communauté des Anciens Combattants et Victimes de guerre continue d'œuvrer pour la Paix dans le monde. Souhaitons qu'en 2022, pour le 60^{me} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie et le 45^{ème} anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu toutes les associations se retrouvent en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette afin de donner une dimension nationale à cette cérémonie.

Merci à toutes et tous d'être venus nombreux malgré les aléas du covid et ses contraintes.

Merci aux autorités civiles, militaires et religieuses pour leur présence réconfortante.

Merci à nos valeureux porte-drapeaux ainsi qu'à la Garde d'Honneur de l'Ossuaire sans oublier les musiciens.

Un grand merci à nos amis du Pas de Calais pour la parfaite organisation de cette émouvante cérémonie.

VIVE LA PAIX

VIVE LA FRANCE



Accueil du Président et du Secrétaire général



Les nombreux drapeaux présents



3 membres du bureau de la FNCPG-CATM



La gerbe de la Fédération



Dépôt d'une gerbe associative



Le ravivage de la flamme



Aux Morts

Nous reviendrons sur les images de cette cérémonie dans le PGⁿ CATM de décembre



Les musiciens

DANS LES DÉPARTEMENTS

📍 Drôme – Vassieux



Comme chaque année, nous étions représentés à l'office religieux et aux deux cérémonies qui ont eu lieu à Vassieux-en-Vercors le 21 juillet afin de rendre hommage aux martyrs de ce village, d'abord au martyrologe, puis à la nécropole. Les Vassivains et plus particulièrement les enfants de la commune, ont pris une grande part dans cet hommage, lecture des noms inscrits sur le monument, dépôt d'une fleur pour chacun d'eux. Rappelons que les lieux de mémoire dépendant du ministère des Armées sont confiés à l'ONACVG pour leur gestion, leur entretien et leur valorisation. Le Général de Division Éric MAURY, Directeur général adjoint de l'ONACVG était présent.

📍 Manche – Carentan



Commemoration du 77^{ème} anniversaire du débarquement, vendredi 4 juin 2021, vu la situation sanitaire, les cérémonies ont eu lieu avec un public restreint, les troupes américaines n'avaient pas fait le déplacement mais la ville de Carentan a rendu hommage à ses libérateurs.

Devant la stèle au carré de Choux, les personnalités présentes ont déposé des gerbes.

Comme en 2020, le Vétéran américain Charles Norman Shay, âgé de 96 ans, assistait à la cérémonie. Il était entouré de quatre représentants de la 101 Airborne venus de Fort Campbell.

📍 Loiret – Chilleurs-aux-Bois



Présentation des couleurs en hommage aux Résistants du maquis de Chilleurs-aux-Bois, fusillés le 13 août 1944 au lieu-dit « Les Châtaigniers ».

📍 Aisne - Marle



Pour la cérémonie du 77^{ème} anniversaire de la libération de Marle, M. le Maire a accueilli dans sa commune M. le Député Jean-Louis Bricourt, Mme Isabelle Ittelet Vice-présidente du Conseil Départemental de l'Aisne, Jean-Claude Bataille président de la section des ACPG de Marle, Mme la Conseillère municipale.

Les porte-drapeaux de Marle et Vervuis étaient accompagnés par Pierre Hardy de l'amicale des porte-drapeaux. Les pompiers de Marle, l'harmonie de Mondrepuis et plusieurs maires des communes environnantes avaient fait le déplacement. Après dépôt des gerbes, un pot de l'amitié a été offert par la municipalité de Marle.

DANS LES DÉPARTEMENTS

📍 Nord – Marcoing



Commémoration le 5 septembre 2021 du 77^{ème} anniversaire de la libération de MARCOING au monument aux morts suite à la commémoration qui s'est déroulée à la Stèle. En présence de notre président de l'arrondissement de CAMBRAI Michel DEZ, de notre harmonie municipale, des représentants des écoles, du conseil municipal.

Cette commémoration c'est terminée en mettant à l'honneur trois membres de l'association de MARCOING pour service rendu : Mr Bernard CANONNE (médaille du mérite Fédéral), Mr Uriel BLAS et Mr Michel ROUILLARD (médaille du mérite Départemental).

📍 Gironde – Cérons - Podensac



En ce samedi après-midi, bon nombre d'Associations s'étaient donné rendez-vous sous la halle, répondant à la demande de la municipalité Céronnaise. Les Anciens Combattants du canton de Podensac étaient, bien sûr, présents et avaient installé un stand.

Divers documents étaient proposés aux visiteurs. Livres, documents illustrés, récits de la seconde guerre mondiale et de celle d'Algérie étaient complétés par des classeurs d'archives, des cérémonies notamment celle incontournable du 5 décembre.

Le drapeau emblème de notre Nation et la banderole spécifique à notre collectivité ne pouvaient qu'attirer l'attention. Le speaker de service a énuméré le rôle de chacun, le point final clôturant ce rassemblement, a été l'intervention fort appréciée de Jean Patrick Soule, maire de la commune. Il a félicité les participants d'être venus si nombreux et a énuméré le programme des festivités et animations mises sur pied pour faire vivre de belle manière la ville qu'il gère.

📍 Isère - Varcès



Après la cérémonie en hommage au sergent Maxime Blasco, aux Invalides, s'est déroulé le jeudi 30 septembre 2021 au quartier de Reynières sur la place d'armes des Alpes de Varcès une cérémonie très émouvante, au milieu de ses frères d'armes du 7^{ème} BCA le bataillon de fer et d'acier, et en présence de sa famille, des autorités civiles, des associations et des porte-drapeaux.

Le général d'armée Pierre Schill, chef d'état-major de l'armée de terre s'est exprimé en ces termes : « Le sergent Blasco a écrit une page d'histoire dont seuls des hommes magnifiques, modestes et simplement courageux sont capables. »

Mis à l'honneur à de nombreuses reprises durant sa carrière, Maxime Blasco a été décoré de l'étoile d'éclaireur skieur, de la médaille d'or de la défense nationale avec étoile d'argent et de la croix de la valeur militaire avec palme de bronze.

Une patrouille de trois hélicoptères Gazelle, Tigre et Caiman a traversé le ciel d'azur.

📍 Nord - Raillencourt Sainte-Olle / Sailly-lez-Cambrai



La commémoration du 103^{ème} anniversaire de la libération de nos communes par les soldats canadiens a rassemblé un grand nombre d'anciens combattants et leurs porte-drapeaux autour de leur président et de notre maire, devant la stèle inaugurée le 8 octobre 2017 à l'occasion du centenaire de la guerre 14/18 et de la Bataille de Cambrai.

En évoquant cet événement qui fait date dans la petite histoire de la commune, et qui marque notre reconnaissance pour le sacrifice ultime de ces soldats, Michel DEZ n'a pas manqué non plus d'y associer le présent avec l'hommage rendu le même jour à cet autre combattant français mort au Mali pour défendre un même idéal.

Après avoir déposé une gerbe au pied de la stèle, les élus et les anciens combattants se sont recueillis au son de l'hymne national canadien et de la Marseillaise pour se diriger ensuite vers la salle des cérémonies où avait lieu la remise de médailles à plusieurs membres des ACPG CATM,

PORT- VENDRES

une exception dans l'embarquement des appelés pour l'Algérie et l'accueil des rapatriés



Port-Vendres est cette commune des Pyrénées-Orientales, marquée par les événements de la guerre d'Algérie, qui a été choisie par Soldis pour réaliser un monument des militaires français disparus et rétablir leur souvenir souvent oublié dans la mémoire nationale. Port d'embarquement des appelés, elle a accueilli les pieds-noirs au lendemain de 1962. Elle est connue pour être spécialisée dans le commerce de fruits et légumes en provenance des pays du bassin méditerranéen. Elle est privilégiée par sa position géographique puisqu'elle est le port continental français le plus proche du nord de l'Afrique.

Après un trajet le plus souvent en train, venant de Paris ou du Nord de la France, certains appelés arrivaient au camp de Rivesaltes, avant d'embarquer à Port-Vendres. Mais la majorité passait par Marseille, où les appelés restaient quelques jours au Dépôt des internés militaires, le camp de Sainte-Marthe, dans des conditions déplorables. Puis c'était l'embarquement sur les quais de la Joliette, à bord du Ville d'Oran, du Sidi-Bel-Abbès ou de l'Athos II, par exemple. Certains faisaient le trajet en une nuit ; d'autres, en quarante heures. Selon la météo, les conditions de traversée variaient de très bonnes (sur le pont ou dans une cabine, pour les officiers et sous-officiers), à catastrophiques, la troupe étant alors reléguée à fond de cale.

« Ceux qui arrivent en 1956-1957 gardent le souvenir d'un ballet militaire bien réglé : service d'ordre impressionnant, quais balisés, convois de camions militaires en attente. Ces précautions obéissent d'abord à un impératif de sécurité : de la ville parvient le bruit des détonations. Il s'agit aussi d'éviter toute manifestation à caractère séditionnaire comme en 1956 avec les rappelés » témoignait l'un d'entre eux. « A notre arrivée, nous étions immédiatement alignés sur le quai pour subir une piqûre (contre la fièvre jaune) » se rappelle un autre. Après leur première distribution de cartouches qui indiquait la réalité d'une guerre, les hommes embarquaient à destination de

Constantine dans des wagons à bestiaux, portant l'inévitable mention : hommes 40, chevaux en long 8. Le temps des dames de la Croix-Rouge qui distribuaient, en 1956, petits pains aux raisins et boîtes de jus de fruits, ainsi qu'une carte postale à chacun pour annoncer à leur famille leur arrivée, était révolu »

MIEUX TRAITES A PORT-VENDRES QU'A MARSEILLE

Lors de ce transfert à Port Vendres, les appelés étaient mieux traités qu'à Marseille. Ce qui était important, car selon beaucoup de témoignages, pour de nombreux appelés, partir au service militaire signifiait quitter, souvent pour la première fois, sa région natale... Pour certains, c'était synonyme de départ pour des contrées exotiques et d'aventure. Mais, au fur et à mesure que la population a pris conscience d'une situation de guerre, la perspective du départ s'est muée en crainte, certains contestant le fait d'être envoyé là-bas pour remettre l'ordre. Il n'était pas rare que des grèves éclatent comme à Rouen, à Saint-Nazaire (20 blessés), que des manifestations se déroulent dans les gares de rassemblement, à Metz au départ du 94^e Régiment d'Infanterie, à Lézignan, à Paris, à Rouen (2 jours d'émeute contenus par 300 C.R.S.), à Dreux pour le départ des rappelés des dépôts d'Évreux, Chartres et Vernon, à Avignon, à Fréjus, à Montpellier, à Grenoble, à Bar le Duc, à Dijon, au Mans (10 blessés). Des familles se couchaient sur les voies pour empêcher le départ des trains. Les C.R.S. et les gendarmes mobiles étaient obligés d'intervenir. L'un d'entre eux, dans une lettre ouverte, et auteur du livre « L'héroïsme » se rappelait avoir fait le voyage Clermont-Ferrand Marseille, dans des wagons fermés à clef, accueillis entre deux haies de gendarmes pour passer du wagon aux cales du navire ».

Un jeune appelé se souvient d'avoir appareillé de Port-Vendres le 10 avril 1961, sur un cargo à destination d'Oran, l'El Mansour, avec une traversée perturbée par une mini tempête. « Le bateau est une coquille de noix malmenée par les vagues.

Au petit matin, le teint plus ou moins cireux, nous découvrons la terre d'Afrique. Sur la jetée, une inscription nous prévient : Ici, c'est la France » C'étaient les plus chanceux, car la plupart partaient de Marseille dans des conditions d'acheminement très dures, après avoir été parqués quelques jours dans le camp des isolés métropolitains, le fameux camp de Sainte-Marthe, à Marseille, immense foutoir, aux dires de nombreux témoins. La République manque parfois d'égards envers ceux qu'elle envoie au casse-pipe, remarquait le sergent aviateur Serge Lefort, en août 1957. « Dès l'embarquement, ces soldats-citoyens deviennent de simples numéros. Certaines jeunes recrues portent d'ailleurs sur leur casque le numéro de leur régiment écrit à la craie afin de faciliter le « triage » au port de débarquement. La traversée, à fond de cale, laisse parfois des souvenirs amers... D'autres connaissent Les Gaités de l'escadron que leur réserve de vieux rafiots épuisés par leurs campagnes d'Extrême-Orient, comme l'Athos II, reliant en plus de quarante heures l'Algérie. La mine chiffonnée par le manque de sommeil et le cœur au bord des lèvres selon l'état de la mer, l'appelé est désemparé à son arrivée en Algérie. Une sourde révolte l'anime parfois, et seuls comptent les jours qui les séparent de leur libération, de leur désir d'apercevoir au petit matin Notre-Dame-de-la-Délivrance, la Vierge-de-la-Garde, à Marseille, symbole de leur retour en métropole après une expérience douloureuse dont on ne veut pas, même si la plupart des appelés font leur devoir en Algérie »

DES RAPATRIES RECUS FRATELLEMENT A PORT- VENDRES

Après avoir été le port de départ des appelés en Algérie, surtout lorsque les autorités militaires évitaient Marseille et ses manifestations, Port-Vendres fut le point d'arrivée des pieds noirs après les accords d'Evian de Mars 1962 et l'indépendance de l'Algérie le 5 Juillet, et la première municipalité des Pyrénées-Orientales, avant Saint Cyprien, Perpignan, à les accueillir. Comme Sète ou Marseille, Port-Vendres fut le point d'amarrage de cet exode organisé dans l'urgence. Les paquebots des diverses compagnies transatlantiques ont participé à ce rapatriement, dernier grand déplacement que la France ait connu : El Mansour fut le premier le 27 Mai 1962 en provenance de Mers el Kébir, avec, sur toute une page du quotidien local « 900 Pieds-Noirs ont été reçus fraternellement ». Sur le port du village, se trouvaient les secours, les officiels, mais aussi les habitants de Port-Vendres qui ont pu entendre « Le Chant des Africains » mais aussi la « Marseillaise ». Selon le journaliste de L'Indépendant présent, il n'y a eu aucun incident lors du débarquement entre les forces de l'ordre et les pieds-noirs. Plus de 13 000 Français d'Algérie ont quitté leur terre natale pour rejoindre Port-Vendres au cours du mois de juin, entre 8500 et 190 600 en Juillet, 6100 en Août... Entre juin et décembre 1962, un peu moins de 29 000 Pieds-Noirs sont arrivés dans les Pyrénées-Orientales. Ceux qui ont décidé de rester dans le département se sont installés majoritairement soit à Port-Vendres, soit à Perpignan.

La commune de Port-Vendres s'était engagée à trouver des logements d'urgence pour les pêcheurs rapatriés et leurs familles, qui avaient voulu rester et travailler à Port-Vendres

« Les rapatriés sont un capital humain représentant des familles de pêcheurs équipant les chalutiers qui se sont réfugiés dans le port. L'essor donné à la pêche peut transformer totalement l'économie » expliquait Henri Conte son maire à l'époque qui voyait dans leur installation, une chance pour l'économie de son village. Les rapatriés ont ainsi fait basculer la pêche du stade artisanal au stade industriel. Les patrons pêcheurs d'origine pied-noire inciteront les marins catalans à se lancer dans la pêche au thon, très rémunératrice. La reprise du dynamisme de Port-Vendres dans les années soixante leur doit beaucoup. Mais il a fallu les loger. La Mairie de Port-Vendres a décidé de mettre à la disposition des familles sans toit, dès leur arrivée, des logements en préfabriqués ou de simples tentes puis des logements décents en commençant par la construction d'un immeuble de 50 Logements dans le Val de Pintes, d'autres suivront.

Paul Philippart



SOLDIS

Plus de six cents militaires français ont été portés disparus durant la guerre d'Algérie. Ils ne sont jamais revenus, « ni morts, ni vivants ».

Nul ne sait ce qu'ils sont devenus.

Leurs corps n'ont jamais été retrouvés et rendus à leurs familles.

Nul ne sait où ils reposent et aucun lieu ne rappelle leur mémoire.

C'est pour eux, pour leurs familles et pour leurs amis que l'Association SOLDIS prévoit d'élever, en 2022, à l'occasion du 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, un monument à leur mémoire.

Pour que leurs noms ne soient jamais oubliés et que leurs proches puissent enfin clore un deuil qui dure depuis plus de 60 ans.

Participez à la souscription lancée pour financer ce projet mémoriel en envoyant vos dons à l'ordre de la FNCPG-CATM qui fera suivre à SOLDIS.





HUBERT GERMAIN,

dernier compagnon de la libération, enterré au mont Valérien

Le dernier compagnon de la Libération, Hubert Germain, est décédé à l'âge de 101 ans. Ce membre des Forces françaises libres a été inhumé dans la crypte du Mémorial de la France combattante au Mont-Valérien, à Suresnes (92), le 11 novembre, lors d'une cérémonie nationale présidée par Emmanuel Macron. À 19 ans, il fut l'un des premiers à rejoindre le général de Gaulle à Londres en 1940. Comme tous les autres Compagnons de la Libération, il avait été décoré par le général de Gaulle lui-même. Il était donc le dernier de ces 1 032 hommes et six femmes qui symbolisaient la France libre, celle qui avait continué à se battre en 1940.

En juin 1960, en inaugurant ce mémorial, Charles de Gaulle avait en effet indiqué qu'il souhaitait que le caveau n° 9 de la crypte soit réservé au dernier des membres de l'Ordre de la Libération, qu'il avait créé en novembre 1940. Les autres caveaux de cette crypte sont occupés par les dépouilles de seize personnes symbolisant la France au combat de 1939 à 1945 : il s'agit de onze militaires (dont deux tirailleurs d'Afrique du Nord, deux tirailleurs d'Afrique noire et trois membres des Forces françaises libres) et de cinq résistants (dont un FFI du Vercors et un de la résistance indochinoise). Parmi ces illustres combattants, Bertie Albrecht, Raymond Anne, Diasso Kal Boutie, Alfred Touny et Renée Lévy. En 1954, une urne contenant les cendres de déportés inconnus y a été ajoutée. Interrogé, il y a une quinzaine d'années, avec les autres Compagnons survivants, sur le fait de savoir s'il accepterait, le cas échéant, d'y être inhumé, Hubert Germain avait répondu par l'affirmative, avait indiqué en 2020 l'AFP. « Nous étions les braises ardentes et l'Ordre de la Libération s'est donné pour mission de garder ces braises ardentes en témoignage de cette époque » expliquait-il à propos de cet ordre. « Voilà mon rôle pour le peu de temps que j'ai à vivre encore : à tous les jeunes qui aspirent à travailler pour une France belle forte, saine, je suis apte à leur en donner un message ». Il aura été le dernier compagnon à être enterré dans ce mémorial comme pour parachever le combat de cet ordre créé pour défendre la France dans un moment historique exceptionnel.

5 COLLECTIVITES POUR PERPETUER L'ORDRE

L'Ordre a commencé à préparer une nouvelle phase de son histoire depuis longtemps. En 2012, les cinq communes décorées « Compagnons de la Libération » ont été chargées

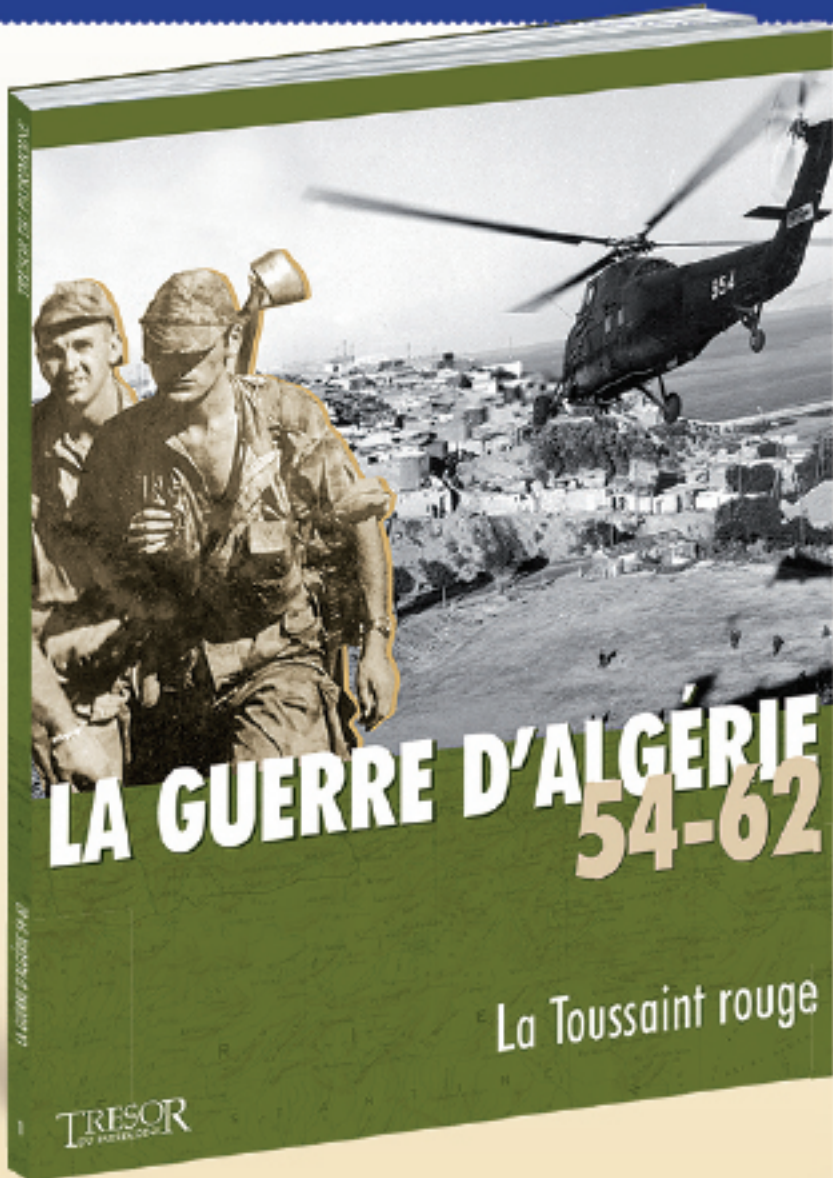


de conserver sa mémoire. Il s'agit de Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors, Ile-de-Sein qui se sont liés par un pacte d'amitié le 3 Décembre 1981 afin d'assurer la pérennité de l'ordre « C'est avec tristesse et gravité que les cinq communes « Compagnons de la Libération » rendent hommage à Hubert Germain, dernier Compagnon de la Libération et chancelier d'honneur de l'Ordre de la Libération, qui nous a quittés. Les Communes titulaires de la Croix de la Libération affirment leur détermination à continuer à faire vivre l'Ordre de la Libération, sous l'égide du Président de la République, et aux côtés du Délégué national, de l'association des familles de Compagnon de la Libération et des 18 unités combattantes « Compagnon de la Libération » et à porter et transmettre les valeurs de la Résistance qui sont celles de la République » ont-elles réagi dans un communiqué commun.

« Nos cinq communes accordent une très haute valeur au vœu formulé par le général de Gaulle en 1946 qui écrivait que « si les individus étaient destinés à disparaître, les collectivités Compagnons continueraient à témoigner dans l'avenir de ce qu'a été l'Ordre de la Libération. Avant de s'éteindre Hubert Germain nous a transmis, ainsi qu'aux autres membres du conseil d'administration de l'Ordre, un courrier nous enjoignant à « conserver rougeoyantes les braises ardentes [de la Résistance] afin que les jeunes français viennent y recevoir la flamme première, celle de l'amour de la France et du service de la patrie. Nous sommes convaincus que l'éducation et la culture sont les leviers essentiels par lesquels l'Ordre peut continuer à agir et rayonner. Nous croyons fermement que la jeunesse de notre Nation saura se retrouver dans le message d'audace et de liberté adressé par les Compagnons il y a près de 80 ans, et y puiser une inspiration autant qu'une espérance. C'est pour nous un défi historique et un enjeu de cohésion nationale que relèveront l'Ordre de la Libération et les Communes « Compagnons » qui, dans leur diversité et unité, donnent à voir que l'on peut « espérer pour la France » selon la puissante formule d'Hubert Germain » concluaient-elles.

P.P

OFFRE GRATUITE* jusqu'au 10/12/2021



UN LIVRE RICHEMENT ILLUSTRÉ ET DOCUMENTÉ

Pour rendre hommage et se remémorer ces 8 longues années de la Guerre d'Algérie, nous vous proposons de recevoir ce passionnant ouvrage **GRATUIT*** consacré aux premiers événements qui ont fait l'histoire de la Guerre d'Algérie : "La Toussaint rouge".

À DÉCOUVRIR ABSOLUMENT !



+ EN CADEAU

La reproduction grand format de la photo du paquebot "Ville d'Alger".



Format : 297 x 210 mm.

- Grand format : 296 x 222 mm
- Livre broché
- 80 pages - 90 illustrations
- De nombreuses photos d'époque en couleurs et en noir et blanc.

Retrouvez tous nos livres sur : liriade.fr

LIRIADE

PROFITEZ DE CE LIVRE GRATUIT* au lieu de 15,95€

Par courrier sans affranchir l'enveloppe à : LIRIADE - Libre-Réponse 40181 - 27039 ÉVREUX CEDEX

OUI, envoyez-moi ce **LIVRE GRATUIT** "La Toussaint rouge" et son cadeau (Limite 1 par foyer).

Ci-joint ma participation aux frais de traitement de 4,98€ par :

Chèque à l'ordre de Liriade

Carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Eurocard-Mastercard).

N° _____

Date de validité _____ Les 3 derniers chiffres au verso de votre carte (indispensable)

Délai de livraison : 7 jours environ. Offre valable pour la France métropolitaine et Monaco jusqu'au 10/12/2021.

Envoyez-moi sans obligation d'achat et suivant la lettre jointe à mon envoi, les autres livres de la collection "Guerres du XX^e siècle".

7800081 1618P / P3519

M^{me}/M. _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. _____

Date de naissance _____

E-mail _____

Date _____ Signature obligatoire

Merci de ne rien agraffer ou scotcher à votre bon de commande.

Conformément à la loi "Informatique et Liberté" et au Règlement européen du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Notre politique de traitement des données personnelles est consultable sur notre site Internet. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes, si vous ne le souhaitez pas, il suffit de cocher ici ou de nous contacter en nous indiquant vos nom, prénom et adresse. Offre réservée aux personnes majeures. Retrouvez nos conditions générales de vente complètes sur notre site Internet liriade.fr. Tous les cartons d'emballage de nos colis sont recyclables, et donc à mettre dans votre poubelle "papiers et cartons".



Les Vignobles Lalande-Moreau
6, place Bouqueyre - 33335 Saint-Émilion



Votre Bordeaux AOC MÉDAILLÉ D'OR



**6 BOUTEILLES
ACHETÉES**

**+ 6 BOUTEILLES
OFFERTES**

+ Frais de port OFFERTS 0€ au lieu de 16€



Mis en bouteille
au Château

BORDEAUX AOC, CHÂTEAU HAUT ROBERT 2019



Sylvain Chabot, viticulteur
du château Haut Robert



Œil : Jolie robe rubis, soutenue et brillante.

Nez : Plein et fruité, il offre de magnifiques arômes de petits fruits noirs mûrs, légèrement épicés et vanillés.

Bouche : Équilibrée, la bouche possède une belle matière riche et fruitée. Elle se termine sur de fins tanins frais et salivants.



Accords mets-vin : plateau de charcuteries, soufflé à l'emmental, garbure béarnaise, endives au jambon, bœuf bourguignon, pintade en cocotte, cassoulet au confit de canard, Pont-l'Évêque ou tarte aux prunes



- Encépagement : Merlot 60%, Cabernet Franc 25%, Cabernet Sauvignon 15%
- Potentiel de garde : 5 ans
- Degré : 14%
- T° de dégustation : 12-13°C



L'obtention d'une médaille d'or au concours de Bordeaux est un excellent gage de qualité. Les vins sont présentés anonymement et dégustés à l'aveugle par un jury composé de professionnels et de consommateurs avertis indépendants.

**COMMANDES
RAPIDES**

0 892 160 168 Service 0,40 €/min + prix appelé @ www.lalandemoreau.com (paiement sécurisé)
Tél 7 jours/7 de 8h à 20h - Renseignements : du lundi au samedi de 8h30 à 18h

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, À CONSOMMER AVEC MODERATION.



BON DE COMMANDE

Bon à retourner à : Les Vignobles Lalande-Moreau, 6 place Bouqueyre, 33335 Saint-Émilion - Offre valable jusqu'au 15/12/2021

Votre code avantage :
M1324

Oui, je désire profiter de cette Offre Exceptionnelle sur le Bordeaux AOC, Château Haut Robert 2019

► Veuillez me faire parvenir 12 bouteilles soit :

**6 BOUTEILLES
ACHETÉES + 6 BOUTEILLES
OFFERTES**

+ Frais de port **OFFERTS 0€** au lieu de 16€

= Je paie seulement **46€80** au lieu de 109€00

Je rajoute 12 bouteilles supplémentaires au même prix promotionnel de 46€80



Date et signature :

OFFRE LIMITÉE À 24
BOUTEILLES PAR FOYER

► Je joins mon règlement de : 46€80 (12 bts) OU 93€60 (24 bts)

par Chèque, à l'ordre de : Les Vignobles Lalande-Moreau

par Carte bancaire :

N°

Expte fin : / Les 3 derniers chiffres du N° Inscrit au dos de votre carte :

► J'indique mes coordonnées : Mme M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Code porte :

Informez-moi de vos offres internet :

Courriel :

Code Offre : MP1354 - M1324 - P0118 / Réf. L1971

OFFRE VALABLE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE (HORS CORSE)

Conformément à la loi « Informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 (modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004) et au règlement européen du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit individuel d'accès, de retrait et de rectification des informations vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire. Photos non contractuelles. Sauts en typographie. Offre ne s'adressant pas aux mineurs. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours. Livraison sous 5 à 8 jours par Colissimo après validation de votre commande. *Pour la Corse, merci de rajouter systématiquement 30€ forfaitaires. 6 bouteilles = 46€80 + frais de port 16€. En cas de service après-vente sur un produit, un délai et uniquement dans ces cas, vous pouvez appeler le 05 57 74 44 44. Tous les cartons d'emballage de nos colis sont recyclables, et donc à mettre dans votre poubelle « papiers et cartons ». Si malgré nos précautions, le vin devenait indisponible, nous le remplacerions par un autre vin de valeur équivalente. En cas de colis refusé sans justification (pas de défaut ou de casse, livraison conforme à la commande) ou de colis non réclamé, les frais de retour sont à votre charge. En cas de commande expédiée à une adresse non personnelle (boîte postale, camping, hôtel, code « armée »...), aucune réclamation ne sera acceptée pour non-réception ou réception tardive du colis. Si vous souhaitez exercer votre droit d'opposition au démarchage téléphonique, vous pouvez vous inscrire sur bdoctel.gouv.fr. Offre réservée aux nouveaux clients. Des étiquettes sont en vente sur notre site internet www.lalandemoreau.com.

LES « MALGRE-NOUS » MALGRE EUX OU COLLABOS NAZIS ?

L'expression « malgré-nous » a désigné les alsaciens et les mosellans qui ont été incorporés dans la Wehrmacht durant la Seconde Guerre mondiale. Mais il faut rappeler que ce terme « malgré-nous » était apparu déjà en 1920 après la Première Guerre mondiale, lorsque des associations d'anciens combattants alsaciens et lorrains de la « Grande Guerre » emploient cette formule pour mettre en avant le fait qu'ils avaient dû se battre « malgré eux » dans l'armée allemande contre la France.

Il est nécessaire de reparler du contexte historique de cette fin du XIX^e siècle et du début du XX^e qui a marqué l'Alsace (sans l'arrondissement de Belfort), une partie de la Lorraine (le département de la Moselle) et quelques villages du département des Vosges. Ils furent cédés à l'Empire Germanique suite au Traité de Francfort, après la défaite française de 1871, laissant aux populations pendant quelques mois le choix d'opter pour la France. Les populations de ces contrées qui sont restées sur place - notamment pour garder une présence Française en zone annexée - se sont ainsi retrouvées sujets de l'Empereur germanique et soumises aux obligations et usages des ressortissants du nouveau Reich. Les jeunes hommes durent accomplir leur service militaire, et tous ces soldats alsaciens-lorrains ont été mobilisés - au sein des armées de l'empire germanique - durant la Première Guerre Mondiale.

Cette mobilisation au début de la Première Guerre mondiale s'est globalement réalisée sans heurt, les jeunes générations n'ayant jamais connu la France et se considérant comme citoyens allemands : 380 000 partirent combattre sous l'uniforme allemand tandis que 18 000 Alsaciens-mosellans « réfractaires » ont choisi de quitter leurs familles pour aller s'engager dans l'armée française. À la fin de la guerre, en 1918, après 4 ans de dictature militaire, de brimades et de destructions volontaires, la population d'Alsace-Moselle n'éprouve plus la moindre sympathie pour l'Allemagne et a fait le dos rond en espérant une paix prochaine. « En été 1940 la grande majorité des protestants s'imaginent que ce sont les mêmes Allemands que ceux d'avant 1918. Aussi ce malentendu initial favorise un certain nombre de ralliements [...] Mais cette attitude est rapidement balayée : en l'espace de six mois, on passe de la confiance à l'amertume de la parole trahie » relatent les historiens.



UNE INCORPORATION DE FORCE

Les premiers véritables « malgré-nous » ont été incorporés de force par l'armée allemande à partir d'août 1942. Quand l'armistice est signé le 22 Mai 1940, ces territoires sont restés juridiquement français, bien qu'ils fassent partie de la zone militairement occupée par les allemands. Les services de Goebbels n'en firent pas moins une propagande active pour inciter les jeunes Alsaciens et Mosellans à s'engager, mais sans le moindre résultat. Le gauleiter Robert Wagner, réussit à persuader Adolf Hitler, au début fort réticent, d'introduire le service militaire obligatoire en Alsace, ce qui fut fait officiellement le 25 août 1942. Le gauleiter Josef Bürckel, responsable de la Moselle annexée, avait promulgué l'ordonnance instituant le service militaire obligatoire pour les Mosellans dès le 19 août 1942, et dix jours plus tard, une seconde ordonnance portant sur l'octroi de la nationalité allemande aux Mosellans, qui rendit aussitôt applicable cette incorporation de force. Il déclara, non sans hypocrisie, que les Mosellans qui ne se sentaient pas allemands pouvaient demander, avant le 5 septembre 1942, à être expulsés vers la France. Le nombre de demandes fut tel que Bürckel se rétracta aussitôt, annonçant que les déportations se feraient non vers la France, mais vers la Pologne et que les réfractaires au service militaire seraient envoyés en camp de concentration.

Le service militaire, en temps de guerre, équivalait à être incorporé et à participer aux combats. La plupart des malgré-nous furent affectés dans la Wehrmacht, mais de nombreuses

classes furent versées d'autorité dans la Waffen-SS. La décision d'incorporer de force des Alsaciens, des Mosellans, des Luxembourgeois et des Belges dans les Waffen-SS s'explique par le fait que les divisions de la Waffen-SS, dites « troupes d'élites », comptaient une forte proportion de pertes lors des combats.

100 000 Alsaciens et 30 000 Mosellans se retrouvèrent, principalement sur le Front de l'Est, à combattre l'armée de Joseph Staline, pour pallier les pertes subies par la Wehrmacht. Nombre d'entre eux ont cependant vécu les combats en Normandie, comme les « malgré-nous » de la 2^e division SS Das Reich, dans la poche de Falaise. 13 Malgré-nous furent incorporés de force dans la division de Waffen-SS Das Reich responsable du massacre d'Oradour-sur-Glane et furent condamnés à des peines de travaux forcés, alors qu'un engagé volontaire -mineur au moment des faits- fut condamné à mort. Ils furent amnistiés par la loi du 20 février 1953, qui amnistiait les crimes ayant pu être commis par des malgré-nous.

TRAITRES A LA PATRIE ALLEMANDE

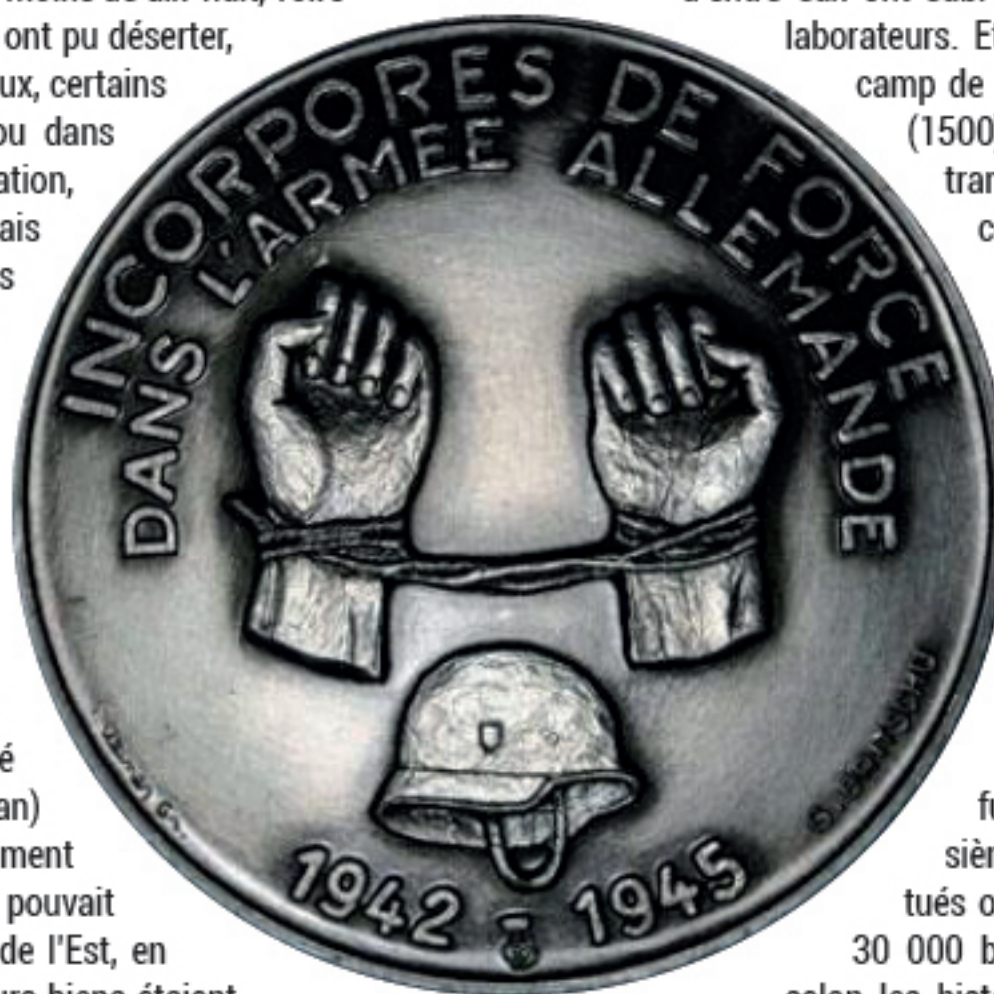
Beaucoup de jeunes gens avaient moins de dix-huit, voire dix-sept ans. Parmi les rares qui ont pu désertier, ou se rendre aux Alliés occidentaux, certains se sont enrôlés dans les FFI ou dans l'Armée française de la Libération, d'autres ont fui en Suisse. Mais leurs familles furent parfois déportées dans des camps de travail comme Schirmeck ou de concentration comme Natzviller-Struthof, tous deux situés en France alors annexée. Ce fut notamment le cas de 123 habitants de Longeville les Saint-Avoid. L'application stricte de la Sippenhaftuff induisant la responsabilité collective de la famille (et du clan) en cas de délit, menaçait directement la famille des insoumis qui pouvait être transplantée dans un pays de l'Est, en Silésie par exemple. En outre, leurs biens étaient confisqués. Cette pratique obligea donc la plupart des conscrits, non seulement à entrer dans l'armée allemande, mais aussi à y rester.

Pour éviter des mutineries, l'Allemagne nazie avait pris soin de ne pas former d'unités exclusivement composées de conscrits du Luxembourg, d'Alsace ou de Moselle. Isolés dans des unités composées majoritairement d'Allemands, les malgré-nous devaient se plier à une discipline de fer, dans une armée où l'esprit de corps laissait peu de place aux écarts de conduite. Parmi ceux qui choisirent tout de même de désertier devant l'ennemi, certains furent repris et exécutés, sans autre forme de procès, comme « traîtres à la Patrie allemande ».

LES CAMPS OU L'EPURATION

Quant à ceux qui réussirent à désertier et se rendre aux libérateurs, ils déchantèrent rapidement, en étant considérés, non comme des insoumis, mais comme des déserteurs de l'armée allemande. Ils furent envoyés dans des camps dans l'ouest de la France, aux côtés de prisonniers allemands qui ne cachaient pas leur mépris pour ces « traîtres à la patrie ». Et comme beaucoup d'incorporés de force furent fait prisonniers par l'armée soviétique durant la débâcle allemande, ils connurent les camps de détention soviétiques. Le plus connu est, notamment le camp Tambov, à 350 kilomètres au sud-est de Moscou qui regroupa une grande partie des prisonniers Alsaciens et Mosellans, après un passage dans les mines de charbon de Karaganda. Les conditions de détention étaient, en effet effroyables : « Une soupe claire et 600 grammes de pain noir presque immangeable constituent la ration journalière (...) On estime qu'environ un homme sur deux mourait à Tambov après une durée moyenne d'internement inférieure à quatre mois » témoignait l'un d'entre eux. Une fois la guerre terminée, les malgré-nous ont été considérés par certains comme des traîtres, voire comme des sympathisants nazis. Beaucoup

d'entre eux ont subi l'épuration comme les collaborateurs. Et ceux qui furent libérés du camp de Tambov par les Soviétiques (1500), en juillet 1944, ils ont été transférés à Alger pour être incorporés dans l'armée de la France libre.



Ainsi, l'Alsace et la Moselle occupées ont fourni 1 % du contingent total des forces armées allemandes, soit 134 000 hommes, dont 103 000 Alsaciens et 31 000 Mosellans. Parmi les 134 000 hommes qui furent appelés par le troisième Reich, environ 30 % furent tués ou portés disparus (24 000), 30 000 blessés et 10 000 invalides selon les historiens qui comptabilisent à 16 000 ceux qui furent en captivité dont 3000 à 6000 dans le camp de Tambov. La condition particulièrement rude et dramatique de ces « Malgré-Nous » a durablement marqué la mémoire des deux régions, lesquelles continuent à commémorer chaque année l'enrôlement des jeunes soldats, au travers de « cérémonies du Souvenir ». Le 25 août 2017, toutes les églises d'Alsace ont été invitées à sonner le glas en mémoire de l'enrôlement de force de jeunes Alsaciens et Mosellans, à compter du 25 août 1942.

Paul Philippart



LES MOTS CROISÉS

de François Creseveur

PROBLÈME 236

HORIZONTALEMENT

- 1 - Lieu d'aisance citadin
- 2 - Au choix « Oreille de mer » ou « adulte pouvant servir chez un opticien mais uniquement en décoration » - Planche de bois
- 3 - Homère selon les écritures y aurait terminé son parcours terrestre - A découvert
- 4 - Lieu censé, recensé, les utopies - Jadis faisait fureur - Johnny disait « noir c'est noir »
Mais Rimbaud voyait différemment
- 5 - Elle eut une correspondance passionnée avec Henry Miller - En principe il est indéterminé
- 6 - Pour être dans le carré il lui manque du rouge - Organisation humanitaire
- 7 - Berchtesgaden en possède un - L'a-t-il trouvé ?
- 8 - Berceau de Brassens en langage vert - Que l'on appris mais quand restera-t-il ?
- Une virée autrement dit un petit tour
- 9 - Hé mais ! - De Strasbourg à Brest
- 10 - Pour glaner il faut y aller.

VERTICALEMENT

- A - Lieu d'aisance maritime
- B - Classique fin d'infinif
- C - Elle attend toujours la croissance en fin de mois (langage populaire)
- D - Il manque le nord - En a telle vue des chars ?
- E - Halte de transhumance, mais pas chez nous ou pas dans le même sens - Il est nécessaire de le doubler pour qu'il soit identique
- F - Une note retournée ou une danseuse à moitié vêtue - Plan d'urgence
- G - Ce vin aromatisé a eu de beaux jours
- H - Incolore, Rimbaud ne partage cette opinion - Des états qui ne fonctionnent pas convenablement
- I - Le début d'un sourire d'enfant - Son jour est fêté - Technique du transfert de poids
- J - Même à l'endroit pas obligatoire qu'elle soit ensablée.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTION DU PROBLÈME 235

HORIZONTALEMENT

- 1) WALLACE - SV
- 2) AREAGE - ZEE
- 3) GABIER - RS
- 4) OZ - PEP
- 5) NOUE - ALLIA
- 6) SUR - ALI - NS
- 7) LIGAMENT
- 8) ID - RI - ERIE
- 9) TARTEMPION
- 10) LESE - EN

VERTICALEMENT

- A) WAGONSLITS
- B) ARA - OUIDA
- C) LÉBOURG - RL
- D) LAIZE - ARTE
- E) AGE - AMIES
- F) CÉREALE - ME
- G) LINEP
- H) PL - TRIE
- I) SEREIN - ION
- J) VESPASIEN.

NOTE de LECTURE



Médecins de Guerre

Ligne de vie

Virginie aime aider les autres. En plus de son investissement associatif, elle s'est engagée dans l'armée en tant que médecin. Sa première assignation : le groupement des commandos parachutistes sur la base de Gao au Mali. L'endroit est rude, a fortiori quand on est la première femme à intégrer le GCP. Virginie s'est toujours construite toute seule, mais, dans ces conditions et dans ce groupe, la cohésion est une question de survie... Une série ultra-réaliste, qui observe de l'intérieur le fonctionnement de l'armée française. Celle-ci a servi de conseillère technique sur la série, veillant à l'authenticité et la plausibilité des scènes décrites.

Editions Dargaud

Bande dessinée tous publics

Date de parution 04/06/2021

Patrice Buendia (Scénario)

Gilles Laplagne (Dessin)

Prix public : 15,00€

64 pages

Le PG CATM

70^e année - Nouvelle série
Pages spéciales départementales incluses
NOVEMBRE 2021 - N° 1029
Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
Reconnue d'utilité publique sous le titre
« Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre »
par décret du 1^{er} avril 1948.
Directeur de la publication : Serge AUFFREDOU
Rédactrice en chef : Paulette CHOVELON
Administration - Rédaction
7 rue Léo Delibes, 75116 PARIS
Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20
Email : secretariat.general@fnpcpg-catm.org - Internet : www.fnpcpg-catm.org
Abonnements :
Le numéro : 1,82 € - Un an (11 nos) : 20 €
Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08
Les imprimeries LECERF-ROUEN-OFFSET
Parc de la Vatine, 11 rue Pierre-Gilles de Gennes
76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Mistral Média
22 rue La Fayette
75009 PARIS
Tél : 01 40 02 99 00

ASSURANCE VIE
RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT

Offre soumise à conditions
Du 1er juillet au 31 décembre 2021

POUR TOUT NOUVEL
ADHÉRENT

0%

de frais
sur versement initial⁽²⁾
sur la Retraite Mutualiste
du Combattant

Faites
valoir
vos droits
à réparation !



www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2018/11/15/ARMM1831125A/jo/texte



La station à destination des militaires, en partenariat avec le ministère des Armées, et le groupe Skyrock.

Communication à caractère publicitaire

Une rente majorée par l'État

de 12,5 % à 60 %
selon le conflit auquel vous avez participé,
le titre que vous détenez et sa date d'obtention

Des versements déductibles

Vos versements sont déductibles
de votre revenu imposable conformément
à la législation en vigueur^(*)

Une fiscalité favorable

Vous bénéficiez de la fiscalité
avantageuse de l'assurance vie ^(**)

Réservée aux anciens combattants et victimes de guerre⁽¹⁾, la Retraite Mutualiste du Combattant est un produit d'assurance vie monosupport libellé en euros ayant pour objet la constitution d'une rente viagère différée visée par l'article L.222-2 du Code de la mutualité et les textes réglementaires afférents.

(2) Du 1er juillet au 31 décembre 2021, la Carac offre les frais sur versement initial sur les contrats Retraite Mutualiste du Combattant souscrits pendant la durée de l'opération par un nouvel adhérent Carac, sous réserve du respect des montants minimums de versements prévus dans le règlement mutualiste du contrat Retraite Mutualiste du Combattant soit 150 €. Pendant la durée de l'opération les frais sur versements complémentaires sur le contrat Retraite Mutualiste du Combattant seront de 2,91%. En dehors de cette opération promotionnelle, les frais sur versements à la Retraite Mutualiste du Combattant s'élèvent à 2,91%. Les frais annuels sur l'épargne gérée s'élèvent à 0,55%. Retrouvez toutes les modalités et conditions d'application de l'offre sur carac.fr.

(1) Sous réserve d'être titulaire de la Carte du Combattant ou du Titre de Reconnaissance de la Nation.

(*) Dans la mesure où ces versements permettent l'acquisition d'une part de rente majorée par l'État.

(**) Conformément à la législation en vigueur.

» Demandez un bilan
personnalisé adapté à
votre situation et projets

www.carac.fr

N° Cristal 0 969 32 50 50
APPEL NON SURTAXÉ



Carac - Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité - SIREN : 775 691 165
Siège social : 159, Avenue Achille Peretti - CS 40091 - 92577 Neuilly-sur-Seine cedex
N° Cristal : 0 969 32 50 50 (Appel non surtaxé) - www.carac.fr

carac